

# Entretiens de Parcours Professionnel : transformez vos obligations RH en levier stratégique



La loi n°2025-989 du 24 octobre 2025 redéfinit l'entretien professionnel. Pour les entreprises du Bâtiment, c'est une **opportunité unique** de fidéliser vos équipes, sécuriser les parcours et accompagner les transitions écologiques et digitales du secteur.

**Afortech**, votre partenaire formation du Bâtiment, vous accompagne à chaque étape de cette mise en conformité.

## Ce qui change pour votre entreprise



### Nouvelles périodicités

Entretien tous les **4 ans** (au lieu de 2), bilan récapitulatif tous les **8 ans** (au lieu de 6). Un premier entretien dès l'année suivant l'embauche.





### Entretiens mi-carrière & fin de carrière

Nouveauté : un entretien vers **45 ans** et un avant **60 ans** pour anticiper l'usure professionnelle et préparer la retraite.



### Sanctions renforcées

Jusqu'à **3 000 € par salarié** en cas de non-conformité (entreprises de +50 salariés) et risque prud'homal pour toutes les structures.

  **Calendrier d'application** : application immédiate sans accord collectif — délai jusqu'au **1er octobre 2026** pour les entreprises couvertes par un accord de branche ou d'entreprise.

## 3 atouts majeurs pour le Bâtiment



### Sécuriser les parcours

Favorisez la montée en compétences de vos collaborateurs et fidélisez vos talents dans un secteur en tension.



### Répondre à la pénurie

Valorisez les carrières internes pour attirer et retenir la main-d'œuvre qualifiée dont votre entreprise a besoin.



### Intégrer les transitions

Inscrivez les transitions écologiques et digitales au cœur de la gestion de vos équipes grâce à un pilotage RH structuré.

---

# Afortech vous accompagne concrètement

Pour faire de cette réforme une **opportunité de performance**, Afortech met à votre disposition trois solutions complémentaires :

1

## Conseil — Mise en œuvre de votre processus EPP

Prestation de **2 jours** sur mesure : élaboration de vos supports, guides pratiques, organisation interne et conformité réglementaire.

2

## Formation — Conduire efficacement ses EPP

**1 jour** de formation opérationnelle. Prochaine session : **mardi 14 avril 2026**. [Découvrir le programme →](#)

3

## Sensibilisation de vos collaborateurs

Séances de **2 heures**, à la demande, pour aider vos salariés à comprendre les enjeux de leur entretien de parcours professionnel.

---

Anticipez dès aujourd'hui pour transformer vos obligations RH en succès pour votre entreprise !

 **Contactez-nous**

Brigitte Pallu  06 11 46 19 13

 [bpallu@afortech.com](mailto:bpallu@afortech.com)

Vous souhaitez être rappelé.e ? Faites-le nous savoir !

## Afortech

Votre partenaire formation & conseil pour les entreprises du Bâtiment en France.

*Matinale du 19 février 2026 — Intervention de Carole Sordet, experte en gestion des parcours professionnels.*